

Cahier de programme

500.A1 – ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION

- Arts, lettres et communication – option Cinéma (500.AG)*
- Arts, lettres et communication – option Littérature (500.AH)*
- Arts, lettres et communication – option Médias et journalisme (500.AJ)*
- Arts, lettres et communication – option Théâtre (500.AK)*
- Arts, lettres et communication – option Langues (500.AL)*

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	1
2	GRILLES ET DESCRIPTIONS DE COURS.....	2
2.1	Option Cinéma 500.AG : grille	2
	Option Cinéma 500.AG : descriptions de cours	3
2.2	Option Littérature 500.AH : grille	4
	Option Littérature 500.AH : descriptions de cours	5
2.3	Option Médias et journalisme 500.AJ : grille.....	6
	Option Médias et journalisme 500.AJ : descriptions de cours	7
2.4	Option Théâtre 500.AK : grille	8
	Option Théâtre 500.AK : descriptions de cours	9
2.5	Option Langue 500.AL : grille.....	10
	Option Langue 500.AL : descriptions de cours.....	11
3	PORTRAIT DE LA PERSONNE DIPLÔMÉE	14
3.1	<i>OPTION Cinéma (500.AG)</i>	14
3.2	<i>OPTION Littérature (500.AH)</i>	14
3.3	<i>OPTION Médias et journalisme (500.AJ)</i>	14
3.4	<i>OPTION Théâtre (500.AK)</i>	14
3.5	<i>OPTION Langues (500.AL)</i>	15
4	BUTS ET COMPÉTENCES MINISTÉRIELLES DU PROGRAMME D'ÉTUDES.....	16
4.1	Buts de la formation spécifique	16
4.2	Compétences ministérielles de la formation spécifique.....	16
4.2.1	Compétences communes à toutes les personnes étudiantes du programme	16
4.2.2	Compétences particulières selon les profils	17
4.3	Buts de la formation générale	17
5	PARTICULARITÉS DU PROGRAMME D'ÉTUDES.....	18
6	ÉPREUVE SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES.....	19
6.1	Option <i>Cinéma</i> (500.AG).....	19
6.1.1	Identification du ou des cours.....	19
6.1.2	Contexte de réalisation	19
6.1.3	Plan d'évaluation.....	19

6.2	Option <i>Littérature</i> (500.AH)	19
6.2.1	Identification du ou des cours.....	19
6.2.2	Contexte de réalisation	20
6.2.3	Plan d'évaluation.....	21
6.3	Option <i>Médias et journalisme</i> (500.AH)	24
6.3.1	Identification du ou des cours.....	24
6.3.2	Contexte de réalisation	24
6.3.3	Plan d'évaluation.....	24
6.4	Option <i>Théâtre</i> (500.AK).....	24
6.4.1	Identification du ou des cours.....	24
6.4.2	Contexte de réalisation	25
6.4.3	Plan d'évaluation.....	26
6.5	Option <i>Langue</i> (500.AL)	29
6.5.1	Identification du ou des cours.....	29
6.5.2	Contexte de réalisation	29
6.5.3	Plan d'évaluation.....	30

1 INTRODUCTION

Ce cahier de programme constitue un guide pour le programme d'études **ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION (500.A1)**. Il contient de nombreuses informations, à commencer par une brève présentation du programme : définitions, objectifs, nature de la formation, etc. Les objectifs de la formation générale ainsi que les compétences spécifiques liées à ce domaine d'études y sont également décrits. Les grilles de cours offrent une vue d'ensemble sur la planification des apprentissages, pensées pour soutenir votre réussite.

Plus précisément, le cahier-programme inclut :

- Les grilles de cours ainsi que les descriptions des cours;
- Les présentations des portraits de la personne diplômée;
- Les compétences ministérielles¹ et les buts du programme;
- Les particularités du programme d'études;
- Les détails concernant les épreuves synthèses du programme.

Pour en savoir davantage sur les règles de vie étudiante, les conditions pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC), et d'autres informations essentielles à la réussite et à l'intégration au cégep Édouard-Montpetit, consultez les sources d'informations suivantes :

- [Site Internet du Cégep](#);
- Le site « [Ma Réussite](#) » au Cégep;
- [Mon parcours au collégial](#)
- Le [Parcours d'avenir](#).

¹ On fait ici référence au terme « objectifs » mentionné dans la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA).

2 GRILLES ET DESCRIPTIONS DE COURS

Les grilles et les descriptions des cours se trouvent aux pages suivantes.

2.1 Option Cinéma 500.AG : grille

APPLICABLE AUTOMNE 2025

Profil Cinéma 500.AG
Grille 500AGA251

	SESSION 1			SESSION 2			SESSION 3			SESSION 4		
Formation générale												
26 2/3 unités	Écriture et littérature 601-101-MQ 2 2 3			Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3 1 3 PA 601-101-MQ			Littérature québécoise 601-103-MQ 3 1 4 PA 601-102-MQ			Français : communication orale et écrite 601-CEJ-EM 3 1 2 PA 601-103-MQ		
	Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3 1 3			Philosophie: l'être humain 340-102-MQ 3 0 3 PA 340-101-MQ						Philosophie : éthique et politique 340-CEJ-EM 3 0 3 PA 340-102-MQ		
				Activité physique et santé 109-101-MQ 1 1 1			Activité physique et efficacité 109-102-MQ 0 2 1			Activité physique et autonomie 109-103-MQ 1 1 1 PA 109-101 et 102		
							Cours complémentaire (1) COMPL 1 3 0 3			Cours complémentaire (1) COMPL 2 3 0 3		
	Anglais 604-XXX-MQ 2 1 3 selon le test			Anglais : Communication orale et écrite 604-yyy-EM 2 1 3 PA 604-xxx-MQ								
Formation spécifique												
30 unités	Éléments du langage audiovisuel 530-174-EM 4 0 3 054P, 054V			Cinéma documentaire 530-264-EM 3 1 4 054P, 054Q			Réalisation documentaire 530-304-EM 1 3 4 054X PA 530-284-EM			Esthétique du cinéma 530-404-EM 2 2 4 553		
	Histoire du cinéma 530-194-EM 3 1 4 054Q, 054S			Cinémas modernes 530-294-EM 3 1 3 054Q, 054S			Cinémas contemporains 530-394-EM 3 1 4 054T			L'idéologie au cinéma 530-494-EM 2 1 3 054S		
	Création cinématographique I 530-184-EM 1 3 3 054V, 054W			Création cinématographique II 530-284-EM 1 3 3 054W PA 530-184-EM			Cinéma québécois 530-383-EM 3 1 4 054R			Création cinématographique III (2) 530-484-EM 0 4 4 054U PA 530-304-EM, PA 530-394-EM, PA 530-383-EM, CR 530-404-EM, CR 530-494-EM		
Total	120	60	150	105	75	150	105	75	180	60	105	165
GRAND TOTAL	120	60	150	105	75	150	105	75	180	60	105	165
T - P - E	8	4	10	7	5	10	7	5	12	4	7	11
Heures/sem.	22			22			24			22		

Légende :

Cours communs aux options Cinéma et Médias et journalisme

(1) L'étudiant peut choisir tout cours complémentaire d'une discipline qui ne fait pas partie de la formation spécifique de ce programme.

(2) Ce cours est porteur de l'épreuve synthèse de programme.

Pour s'y inscrire, il faut être inscrit aux derniers cours du programme exception faite des cours de la formation générale complémentaire

Option Cinéma 500.AG : descriptions de cours

Note : liste des cours est partielle, elle sera éventuellement complétée.

530-174-EM **Éléments du langage audiovisuel** **4-0-3**

Cours de première session commun aux options Médias et journalisme et Cinéma. Il permet à la personne étudiante de se familiariser avec les bases du langage propre à l'image et au son, en considérant des objets issus du paysage audiovisuel (cinématographique et médiatique). La personne étudiante sera également initiée à la méthodologie propre aux études en Arts, lettres et communication.

530-194-EM **Histoire du cinéma** **3-1-4**

Ce cours traite de l'histoire du cinéma depuis ses origines jusqu'en 1945. Basé sur la projection d'extraits ou de films entiers, il se propose d'explorer les principales tendances esthétiques de la période, tout en les situant dans leur environnement sociohistorique de production et de diffusion. De plus, il permet aux personnes étudiantes de s'initier à trois modèles d'analyse différents (sociohistorique, esthétique et narratologique).

530-264-EM **Cinéma documentaire** **3-1-4**

Ce cours traite du développement historique du cinéma documentaire, à travers l'étude de différentes approches. Basé sur des projections d'extraits de films ou de films entiers, de discussions et d'exercices en classe, il se propose de mettre en lumière les caractéristiques spécifiques de ce genre de production. De plus, les personnes étudiantes y poursuivent leur acquisition de méthodes de travail intellectuel par l'initiation à la formulation d'une problématique et la rédaction de textes soutenus.

530-294-EM **Cinéma modernes** **3-1-3**

Ce cours se propose d'étudier les différentes tendances cinématographiques qui sont apparues entre 1945 et 1980, ainsi que le contexte de production et de diffusion des films. Basé sur la projection d'extraits ou de films complets, il permet à la personne étudiante d'expérimenter trois modèles d'analyse (sociohistorique, esthétique et narratologique).

530-383-EM **Cinéma québécois** **3-1-4**

Ce cours traite du développement historique du cinéma québécois, à travers l'étude de différentes œuvres, mais aussi du développement d'une véritable culture cinématographique. Privilégiant des projections d'extraits de films ou de films entiers, des discussions et des lectures, il se propose de mettre en lumière les caractéristiques des différentes périodes clés et des défis qu'ont dû surmonter les acteurs de l'industrie. Ainsi, les personnes étudiantes sont conscientisées à la réalité du milieu cinématographique québécois actuel.

530-394-EM **Cinéma contemporains** **3-1-4**

Dans ce cours de troisième session, la personne étudiante observera la place qu'occupe le cinéma, à partir de 1980, dans le monde, tant d'un point de vue esthétique, thématique que théorique. Elle appréciera également l'évolution de la technologie et ses conséquences sur les objets culturels.

530-494-EM **L'idéologie au cinéma** **2-1-3**

Ce cours de quatrième session propose aux étudiantes et étudiants de s'intéresser à la dimension idéologique du cinéma. Cela veut dire qu'on y accorde une attention particulière au fait que les films

témoignent d'idées, de valeurs et de croyances sur le monde, parfois très intentionnellement et de manière critique, d'autres fois, trahissant presque malgré eux le milieu dont sont issus leurs créateurs et les préjugés sociaux ou politiques qui les habitent. Nous essayerons de porter un jugement informé et réfléchi sur la manière avec laquelle le cinéma est lui-même porteur de jugements sur le monde qu'il représente et met en scène.

2.2 Option Littérature 500.AH : grille

APPLICABLE AUTOMNE 2025

Profil Littérature 500.AH
Grille 500AHA241

	SESSION 1			SESSION 2			SESSION 3			SESSION 4		
Formation générale												
26 2/3 unités	Activité physique et santé 109-101-MQ 1 1 1			Activité physique et efficacité 109-102-MQ 0 2 1			Activité physique et autonomie 109-103-MQ 1 1 1 PA 109-101 et 102					
	Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3 1 3			Philosophie : L'être humain 340-102-MQ 3 0 3 PA 340-101-MQ						Philosophie : Éthique et politique 340-CED-EM 3 0 3 PA 340-102-MQ		
	Écriture et littérature 601-101-MQ 2 2 3			Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3 1 3 PA 601-101-MQ			Littérature québécoise 601-103-MQ 3 1 4 PA 601-102-MQ			Français : Communication orale et écrite 601-CED-EM 3 1 2 PA 601-103-MQ		
				Anglais 604-xxx-MQ 2 1 3 selon le test			Anglais : Communication orale et écrite 604-yyy-EM 2 1 3 PA 604-xxx-MQ					
							Complémentaire 1 COMPL 3 0 3			Complémentaire 2 COMPL 3 0 3		
Formation spécifique												
30 unités	Des langages 560-154-EM 3 1 3 054P, 054V			Théâtre 560-204-EM 3 1 4 054S, 054W			Poésie 601-334-EM 3 1 4 054S, 054W			Créer 601-424-EM 2 2 4 054W		
	Lecture littéraire 601-174-EM 3 1 4 054Q, 054V			Récit 601-224-EM 3 1 4 054S, 054W			Essai 601-344-EM 1 3 4 054X			Corpus d'auteur 601-414-EM 3 1 4 553		
	Mythologies 601-104-EM 4 0 3 054Q			Enjeux culturels québécois 601-203-EM 2 1 3 054R			Territoires de l'imaginaire contemporain 601-304-EM 3 1 4 054T PA 601-203-EM			Revue littéraire 601-434-EM 0 4 2 054U PA 601-344-EM		
Total	150	30	150	120	45	165	105	75	180	75	105	150
GRAND TOTAL	150	30	150	120	45	165	105	75	180	75	105	150
T - P - E	10	2	10	8	3	11	7	5	12	5	7	10
Heures/sem.	22			22			24			22		

Légende :

Cours communs aux options Littérature et Théâtre

(1) L'étudiant peut choisir tout cours complémentaire d'une discipline qui ne fait pas partie de la formation spécifique de ce programme.

(2) Ce cours est porteur de l'épreuve synthèse de programme.

Pour s'y inscrire, il faut être inscrit aux derniers cours du programme exception faite des cours de la formation générale complémentaire.

Option Littérature 500.AH : descriptions de cours

À venir

2.3 Option Médias et journalisme 500.AJ : grille

APPLICABLE AUTOMNE 2026

Profil Médias et journalisme 500.AJ

Grille 500AJA261

	SESSION 1			SESSION 2			SESSION 3			SESSION 4		
Formation générale												
26 2/3 unités	Écriture et littérature 601-101-MQ 2 2 3			Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3 1 3 PA 601-101-MQ			Littérature québécoise 601-103-MQ 3 1 4 PA 601-102-MQ			Français : communication orale et écrite 601-CED-EM 3 1 2 PA 601-103-MQ		
	Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3 1 3			Philosophie: l'être humain 340-102-MQ 3 0 3 PA 340-101-MQ						Philosophie : éthique et politique 340-CEJ-EM 3 0 3 PA 340-102-MQ		
	Activité physique et santé 109-101-MQ 1 1 1			Activité physique et efficacité 109-102-MQ 0 2 1			Activité physique et autonomie 109-103-MQ 1 1 1 PA 109-101 et 102					
							Cours complémentaire (1) COMPL 1 3 0 3			Cours complémentaire (1) COMPL 2 3 0 3		
				Anglais 604-xxx-EM 2 1 3 selon le test.			Anglais : Communication orale et écrite 604-yyy-EM 2 1 3 PA 604-xxx-MQ					
Formation spécifique												
30 unités	Éléments du langage audiovisuel 530-174-EM 4 0 3 054P, 054V			Cinéma documentaire 530-264-EM 3 1 4 054P, 054Q			Réalisation documentaire 530-304-EM 1 3 4 054X PA 530-254-EM			Corpus journalistique 530-4A4-EM 3 1 3 0553		
	Approches journalistiques I 530-164-EM 2 2 4 054Q, 054S			Histoire du journalisme 530-244-EM 3 1 4 054Q, 054S			État du monde 530-334-EM 3 1 3 054T			Approches journalistiques II 530-464-EM 2 1 3 054S		
	Pratique du journalisme I 530-154-EM 2 2 4 054V, 054W			Pratique du journalisme II 530-254-EM 2 2 4 054W PA 530-154-EM			Médias québécois 530-323-EM 3 1 3 054R			Pratique du journalisme III (2) 530-454-EM 0 4 4 054U PA 530-304-EM, PA 530-334-EM, PA 530-323-EM, CR 530-4A4-EM, CR 530-464-EM		
Total	120	60	165	120	60	180	105	75	150	75	90	150
GRAND TOTAL	120	60	165	120	60	180	105	75	150	75	90	150
T - P - E	8	4	11	8	4	12	7	5	10	5	6	10
Heures/sem.	23			24			22			21		

Légende :

Cours communs aux options Cinéma et Médias et journalisme

(1) L'étudiant(e) peut choisir tout cours complémentaire d'une discipline qui ne fait pas partie de la formation spécifique de ce programme.

(2) Ce cours est porteur de l'épreuve synthèse de programme.

Pour s'y inscrire, il faut être inscrit aux derniers cours du programme exception faite des cours de la formation générale complémentaire.

Option Médias et journalisme 500.AJ : descriptions de cours

Note : liste des cours est partielle, elle sera éventuellement complétée.

530-164-EM Approches journalistiques I

2-2-4

Ce cours de première session est une introduction aux fondements de l'étude de la communication journalistique. Il permet donc l'atteinte partielle de la compétence « Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communications », tout en mettant les étudiantes et les étudiants en contact avec au moins trois modèles de réflexion, d'analyse et de jugement sur le journalisme et la communication médiatique, comme le prévoit la compétence « Fonder un jugement critique ».

530-174-EM Éléments du langage audiovisuel

4-0-3

Cours de première session commun aux options *Médias et journalisme* et *Cinéma*. Il permet à la personne étudiante de se familiariser avec les bases du langage propre à l'image et au son, en considérant des objets issus du paysage audiovisuel (cinématographique et médiatique). La personne étudiante sera également initiée à la méthodologie propre aux études en Arts, lettres et communication.

530-264-EM Cinéma documentaire

3-1-4

Ce cours traite du développement historique du cinéma documentaire, à travers l'étude de différentes approches. Basé sur des projections d'extraits de films ou de films entiers, de discussions et d'exercices en classe, il se propose de mettre en lumière les caractéristiques spécifiques de ce genre de production. De plus, les personnes étudiantes y poursuivent leur acquisition de méthodes de travail intellectuel par l'initiation à la formulation d'une problématique et la rédaction de textes soutenus.

530-323-EM Médias québécois

3-1-3

Ce cours traite du développement historique de la pratique du journalisme québécois, à travers l'étude de différents médias, tout en tenant compte des innovations technologiques permettant la production et la diffusion des productions médiatiques québécoises. Basé sur des exposés magistraux, des discussions et des lectures, le cours se propose de mettre en lumière les caractéristiques des différentes périodes clés et les défis qu'ont dû surmonter les acteurs de l'industrie. Ainsi, les personnes étudiantes seront conscientisées à la réalité du milieu journalistique actuel.

2.4 Option Théâtre 500.AK : grille

APPLICABLE AUTOMNE 2024

Profil Théâtre 500.AK

Grille 500AKA241

	SESSION 1			SESSION 2			SESSION 3			SESSION 4		
Formation générale												
26 2/3 unités	Activité physique et santé 109-101-MQ 1 1 1			Activité physique et efficacité 109-102-MQ 0 2 1			Activité physique et autonomie 109-103-MQ 1 1 1 PA 109-101 et 102					
	Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3 1 3			Philosophie : L'être humain 340-102-MQ 3 0 3 PA 340-101-MQ						Philosophie : Éthique et politique 340-CED-EM 3 0 3 PA 340-102-MQ		
	Écriture et littérature 601-101-MQ 2 2 3			Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3 1 3 PA 601-101-MQ			Littérature québécoise 601-103-MQ 3 1 4 PA 601-102-MQ			Français : Communication orale et écrite 601-CED-EM 3 1 2 PA 601-103-MQ		
				Anglais 604-xxx-MQ 2 1 3 selon le test			Anglais : Communication orale et écrite 604-yyy-EM 2 1 3 PA 604-xxx-MQ					
							Complémentaire 1 COMPL 3 0 3			Complémentaire 2 COMPL 3 0 3		
Formation spécifique												
30 unités	Des langages 560-154-EM 3 1 3 054P, 054V			Théâtre 560-204-EM 3 1 4 054S, 054W			Production théâtrale dirigée 560-304-EM 2 2 4 054X			Conception théâtrale autonome 560-414-EM 1 3 4 054W CR 560-424-EM		
	Pratique théâtrale 560-164-EM 2 2 4 054V, 054W			Techniques d'interprétation 560-214-EM 2 2 4 054S, 054W PA 560-164-EM			Mise en scène 560-314-EM 3 1 3 054Q, 054S			Corpus d'auteur 601-414-EM 3 1 4 553		
	Mythologies 601-104-EM 4 0 3 054Q			Enjeux culturels québécois 601-203-EM 2 1 3 054R			Territoires de l'imaginaire contemporain 601-304-EM 3 1 4 054T PA 601-203-EM			Production théâtrale autonome 560-424-EM 0 4 3 054U PA 560-304-EM, PA 560-314-EM		
Total	135	45	150	105	60	165	120	60	165	60	120	165
GRAND TOTAL	135	45	150	105	60	165	120	60	165	60	120	165
T - P - E	9	3	10	7	4	11	8	4	11	4	8	11
Heures/sem.	22			22			23			23		

Légende :

Cours communs aux options Littérature et Théâtre

(1) L'étudiant peut choisir tout cours complémentaire d'une discipline qui ne fait pas partie de la formation spécifique de ce programme.

(2) Ce cours est porteur de l'épreuve synthèse de programme.

Pour s'y inscrire, il faut être inscrit aux derniers cours du programme exception faite des cours de la formation générale complémentaire.

Option Théâtre 500.AK : descriptions de cours

À venir

2.5 Option Langue 500.AL : grille

APPLICABLE AUTOMNE 2026

Profil Langues 500.AL

Grille 500ALA261

	SESSION 1			SESSION 2			SESSION 3			SESSION 4		
Formation générale												
26 2/3 unités	Écriture et littérature 601-101-MQ 2 2 3			Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3 1 3 PA 601-101-MQ			Littérature québécoise 601-103-MQ 3 1 4 PA 601-102-MQ			Français : communication orale et écrite 601-CEJ-EM 3 1 2 PA 601-103-MQ		
	Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3 1 3			Philosophie: l'être humain 340-102-MQ 3 0 3 PA 340-101-MQ						Philosophie : éthique et politique 340-CEJ-EM 3 0 3 PA 340-102-MQ		
	Activité physique et santé 109-101-MQ 1 1 1			Activité physique et efficacité 109-102-MQ 0 2 1			Activité physique et autonomie 109-103-MQ 1 1 1 PA 109-101 et 102					
				Cours complémentaire (1) COMPL 1 3 0 3						Cours complémentaire (1) COMPL 2 3 0 3		
	Anglais 604-xxx-EM 2 1 3 selon le test						Anglais : Communication orale et écrite 604-yyy-EM 2 1 3 PA 604-xxx-MQ					
Formation spécifique												
30 unités	L'anglais en histoires 604-124-EM 3 1 4 054P, 054Q			Introduction à la linguistique anglaise 604-224-EM 3 1 3 054P, 054Y			D'une langue à l'autre: initiation à la traduction 604-314-EM 2 2 4 054P, 054S			Atelier de création littéraire 604-404-EM 1 3 3 054Z, 0554		
	Espagnol 1: langue des pays hispanophones 607-113-EM 2 1 3 0555			Espagnol 2: langue et culture des pays hispanophones 607-214-EM 3 1 3 054T, 0556 PA 607-113-EM			Espagnol 3: langue et culture des pays hispanophones 607-314-EM 3 1 4 054T, 0551 PA 607-214-EM			Espagnol 4 : langue et culture des pays hispanophones 607-414-EM 2 2 4 054T, 0551 PA 607-314-EM		
	Langue et culture des pays germanophones 1 609-124-EM 3 1 4 054S, 0555			Langue et culture des pays germanophones 2 609-224-EM 3 1 4 054S, 0556 #REF! #REF! PA 609-124-EM			Héritage anglais au Québec 604-324-EM 3 1 3 054R, 054Z			Projet intégré de création et de recherche en langues (2) 604-424-EM 0 4 4 054U, 054Z PA 604-314-EM, PA 604-324-EM, CR 604-404-EM, CR 607-414-EM		
Total	120	45	165	135	45	150	120	60	165	45	135	165
GRAND TOTAL	120	45	165	135	45	150	120	60	165	45	135	165
T - P - E	8	3	11	9	3	10	8	4	11	3	9	11
Heures/sem.	22			22			23			23		

Légende :

(1) L'étudiant(e) peut choisir tout cours complémentaire d'une discipline qui ne fait pas partie de la formation spécifique de ce programme.

(2) Ce cours est porteur de l'épreuve synthèse de programme.

Pour s'y inscrire, il faut être inscrit aux derniers cours du programme exception faite des cours de la formation générale complémentaire.

Option Langue 500.AL : descriptions de cours

604-124-EM L'anglais en histoires

3-1-4

Ce cours de première session initie la personne étudiante aux méthodes de recherche en arts, lettres et communication, ainsi qu'à des œuvres littéraires en anglais. La personne étudiante apprend à situer les œuvres dans leurs mouvements et leurs courants, à comprendre leur impact sur l'histoire, la langue, et la culture, et inversement, à comprendre l'impact de ces dernières sur les œuvres elles-mêmes. La personne étudiante apprend également à appliquer des méthodes de recherche et de travail qui seront réutilisées et affinées dans le cours d'introduction à la linguistique anglaise et celui d'initiation à la traduction.

607-113-EM Espagnol 1: langue des pays hispanophones

2-1-3

Ce premier cours d'espagnol d'une série de quatre vise à initier la personne étudiante aux notions de base de la langue (grammaire, vocabulaire), à développer sa compréhension et sa capacité d'expression tant à l'oral qu'à l'écrit dans des contextes simples relevant de la vie quotidienne. C'est à partir des habiletés (expression et compréhension élémentaires) et des notions (conjugaisons verbales, grammaire et vocabulaire) acquises dans ce cours que la personne étudiante pourra poursuivre son apprentissage de la langue et approfondir les éléments de culture dans le niveau suivant.

609-124-EM Langue et culture des pays germanophones

3-1-4

Ce cours se donne à la session 1. Premier d'une séquence de deux cours d'allemand, ce cours vise à initier la personne étudiante aux notions de base de la langue allemande (grammaire, vocabulaire), à développer sa compréhension et sa capacité d'expression tant à l'oral qu'à l'écrit dans des contextes simples relevant de la vie quotidienne. Par ailleurs, le cours vise à sensibiliser la personne étudiante à des éléments de la culture germanophone.

604-224-EM Introduction à la linguistique anglaise

3-1-3

Le cours d'introduction à la linguistique anglaise est donné en 2^e session aux personnes étudiantes de l'option Langues, du programme Arts, lettres et communication. Celui-ci est davantage axé sur divers aspects de la linguistique et de la linguistique appliquée. Les personnes étudiantes sont amenées à reconnaître les concepts de base de l'alphabet phonétique, du lexique de la langue anglaise, de la grammaire et de l'étymologie. Ces concepts sont ensuite appliqués à la langue anglaise et divers enjeux sociaux liés à la langue sont abordés en classe.

607-214-EM Espagnol 2: langue et culture des pays hispanophones (PA 607-113-EM)

3-1-3

Ce deuxième cours d'espagnol d'une série de quatre vise à consolider les acquis du niveau élémentaire et permettre à la personne étudiante d'enrichir son vocabulaire et d'y incorporer d'autres expressions idiomatiques usuelles. Pour ce faire, elle sera en mesure de comprendre des messages oraux simples, un débit lent et d'utiliser des temps de l'indicatif. De plus, le cours vise à sensibiliser la personne étudiante à des éléments de la diversité culturelle du monde hispanique.

609-224-EM Langue et culture des pays germanophones 2 (PA 609-124-EM) 2-2-2

Ce cours se donne à la session 2. Deuxième d'une séquence de deux cours d'allemand, ce cours vise à consolider les acquis du niveau 1 et permettre à la personne étudiante d'enrichir son vocabulaire et d'y ajouter les expressions idiomatiques les plus usuelles, de comprendre et d'exprimer des messages simples portant sur des sujets relatifs à la vie quotidienne. Le cours vise par ailleurs à sensibiliser la personne étudiante à des éléments de la culture germanique.

604-314-EM D'une langue à l'autre : initiation à la traduction 2-2-4

Ce cours se veut une initiation à la traduction de l'anglais vers le français en appliquant une démarche de stylistique comparée à des textes de styles différents. Les personnes étudiantes apprennent à identifier les difficultés de la langue dans une approche comparative de l'anglais et du français, approfondissent leur compréhension des nuances lexicales et syntaxiques dans les deux langues, s'initient à la stylistique comparée et à la traduction, améliorent leur expression écrite sur le plan grammatical et syntaxique et se familiarisent avec les techniques de la traduction.

604-324-EM Héritage anglais au Québec 3-1-3

Ce cours de troisième session vise à inculquer à la personne étudiante une notion de l'importance des œuvres, institutions et figures marquantes d'expression anglaise constituant un apport significatif à la culture nationale. Dans ce cours, la personne étudiante apprendra à établir des liens entre les phénomènes culturels anglophones d'ici et d'ailleurs dans un niveau d'anglais avancé. Il ou elle réinvestira ses connaissances en littérature et écriture dans l'Atelier de création littéraire en 4e session.

607-314-EM Espagnol 3: langue et culture des pays hispanophones (PA 607-213-EM) 3-1-4

Ce troisième cours d'espagnol d'une série de quatre vise à enrichir et parfaire les connaissances linguistiques de la personne étudiante de sorte qu'il ou elle puisse répondre à un large éventail de fonctions langagières et découvrir les éléments qui caractérisent la diversité culturelle du monde hispanique.

604-404-EM Atelier de création littéraire 1-3-3

Ce cours d'anglais de 4e session vise à développer la pensée créatrice en exploitant différents concepts et procédés d'écriture qui seront appliqués dans un projet de création littéraire en anglais. Ce cours s'inscrit dans une démarche de développement de compétences dans divers aspects de la langue anglaise, soit la littérature, la linguistique, la stylistique et la culture.

607-414-EM Espagnol 4: langue et culture des pays hispanophones (PA 607-314-EM) 2-2-4

Ce cours se donne à la session 4. Quatrième et dernier d'une séquence de quatre cours d'espagnol, il vise à vérifier l'atteinte par la personne étudiante des principales connaissances et habiletés

langagières en espagnol, de même que leur compréhension et appréciation de la diversité culturelle du monde hispanique et du domaine des arts, lettres et communication.

604-424-EM **Projet intégré de création et de recherche en langues** **0-4-4**
(PA 604-314-EM, PA604-324-EM, CR 604-404-EM, CR 607-414-EM)

Ce cours est porteur de l'épreuve synthèse de programme

3 PORTRAIT DE LA PERSONNE DIPLÔMÉE

3.1 OPTION Cinéma (500.AG)

- | | |
|--------------|---|
| Compétence 1 | Analyser des œuvres d'art et des films issus de diverses cultures en appliquant des méthodes de recherche |
| Compétence 2 | Utiliser différentes techniques ou procédés d'expression dans un projet de création cinématographique |
| Compétence 3 | Créer un court métrage et critiquer des œuvres filmiques en utilisant des modèles d'analyse |

3.2 OPTION Littérature (500.AH)

- | | |
|--------------|---|
| Compétence 1 | Analyser des œuvres littéraires situées dans leur contexte socioculturel en appliquant des méthodes de recherche |
| Compétence 2 | Utiliser différentes techniques et divers procédés d'expression permettant d'articuler les éléments constitutifs du langage dans un projet de création littéraire |
| Compétence 3 | Critiquer des textes et des œuvres culturelles en utilisant des modèles d'analyse, et donner une forme littéraire à sa sensibilité et au rapport au monde qui en découle par l'écriture de textes de création |

3.3 OPTION Médias et journalisme (500.AJ)

- | | |
|--------------|---|
| Compétence 1 | Analyser des reportages et des documentaires issus de diverses sociétés en appliquant des méthodes de recherche |
| Compétence 2 | Utiliser différents procédés de réalisation afin de développer son approche pratique du journalisme |
| Compétence 3 | Réaliser un reportage et critiquer la production d'information médiatique en utilisant des modèles d'analyse |

3.4 OPTION Théâtre (500.AK)

- | | |
|--------------|--|
| Compétence 1 | Analyser des œuvres littéraires et théâtrales dans leur contexte socioculturel en appliquant des méthodes de recherche |
| Compétence 2 | Exprimer sa pensée créatrice à travers le langage théâtral dans une production |
| Compétence 3 | Interpréter une scène théâtrale et critiquer des pièces en utilisant des modèles d'analyse |

3.5 OPTION *Langues* (500.AL)

- | | |
|--------------|--|
| Compétence 1 | Communiquer sa pensée dans une langue autre que la langue d'enseignement |
| Compétence 2 | Analyser l'influence d'œuvres majeures de la culture occidentale, dans une langue autre que la langue d'enseignement |
| Compétence 3 | Produire une création dans une langue autre que la langue d'enseignement |

4 BUTS ET COMPÉTENCES MINISTÉRIELLES² DU PROGRAMME D'ÉTUDES

4.1 Buts de la formation spécifique

Au terme de ses études en *Arts, lettres et communication* (500.A1), l'étudiant ou l'étudiante sera apte à :

- Exploiter des connaissances générales et des éléments de culture;
- Exploiter des savoirs disciplinaires de base en vue d'une orientation universitaire;
- Utiliser des méthodes de recherche et les technologies de l'information;
- Exercer sa créativité;
- Communiquer clairement et correctement en français et comprendre des textes anglais;
- Démontrer des attitudes et des comportements favorisant son développement personnel, social et scolaire.

4.2 Compétences ministérielles de la formation spécifique

4.2.1 Compétences communes à toutes les personnes étudiantes du programme

Code de la compétence	Libellé de la compétence
054P	Appliquer des méthodes permettant l'étude en arts, lettres et communication.
054Q	Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication.
054R	Expliquer des enjeux culturels nationaux.
054S	Fonder un jugement critique.
054T	Apprécier la diversité culturelle contemporaine.
054U	Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en arts, lettres et communication.
054P	Appliquer des méthodes permettant l'étude en arts, lettres et communication.

² On fait ici référence au terme « objectifs » mentionné dans la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA).

4.2.2 Compétences particulières selon les profils

4.2.2.1 Objectifs des options Cinéma, Littérature, Médias et Théâtre

Code de la compétence	Libellé de la compétence
054V	Apprécier le langage propre à un domaine en arts, lettres et communication.
054W	Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création.
054X	Réaliser un projet de création.

4.2.2.2 Objectifs communs à toutes les personnes étudiantes de l'option Langues

Code de la compétence	Libellé de la compétence
054Y	Intégrer la linguistique à l'étude d'une langue.
054Z	Communiquer en anglais (niveau avancé pour l'utilisateur indépendant)
0552	Communiquer dans une troisième langue (niveau avancé pour l'utilisateur indépendant).

4.2.2.3 Objectifs facultatifs

Code de la compétence	Libellé de la compétence
0553	Apprécier un ensemble d'œuvres.
0554	Exploiter sa pensée créatrice.
0555	Communiquer dans une langue vivante (niveau introductif pour l'utilisateur élémentaire).

4.3 Buts de la formation générale

La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule à la formation spécifique en favorisant le développement de compétences nécessaires à l'ensemble des programmes d'études. À ce titre, elle contribue au développement des compétences qui définissent le portrait de la personne diplômée de chacun des programmes d'études à travers les cours de la formation générale complémentaire et, de façon particulière, des quatre disciplines suivantes :

- Français, langue d'enseignement et littérature.

- Philosophie.
- Anglais, langue seconde.
- Éducation physique.

À la fin de ses études collégiales, grâce aux cours de la formation générale, la personne diplômée saura apprécier des œuvres littéraires, des textes et d'autres productions artistiques issus d'époques et de courants d'idées différents. Elle aura acquis la maîtrise de la langue française, grâce à laquelle elle aura appris à bien communiquer à l'oral comme à l'écrit. Elle aura appris à analyser des œuvres ou des textes philosophiques issus d'époques et de courants d'idées différents. Elle saura faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique. Elle saura maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation. Elle aura acquis une meilleure connaissance de la langue anglaise et aura amélioré sa communication à l'oral comme à l'écrit dans cette langue. Elle aura appris à adopter un mode de vie sain et actif et à reconnaître l'influence du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive. Grâce aux cours de la formation générale, la personne étudiante sera capable de faire preuve d'autonomie, de créativité dans sa pensée et ses actions. Elle aura développé des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir. Enfin, par le biais de la formation générale complémentaire, elle aura appris à s'ouvrir à des champs de l'activité humaine autres que son domaine de spécialisation.

5 PARTICULARITÉS DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Le programme d'études *Arts, lettres et communication* a pour objectif de donner à l'étudiant ou à l'étudiante une formation équilibrée qui comprend une formation culturelle de base et une formation générale. L'ensemble de cette formation lui permettra de poursuivre des études universitaires dans les domaines des arts, des langues, des lettres, des sciences de l'éducation ou des communications.

Pour le domaine des arts, le programme *Arts, lettres et communication* se concentre sur les champs qui ne sont pas couverts par les programmes d'études préuniversitaires *Musique, Danse et Arts visuels*.

6 ÉPREUVE SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

6.1 Option *Cinéma* (500.AG)

6.1.1 Identification du ou des cours

L'épreuve synthèse de programme (ESP) se déroule dans le cours porteur. Ce cours est l'aboutissement du programme d'études et les objectifs ministériels associés décrivent la cible à atteindre à son terme et exploitent les principaux apprentissages faits durant la formation. Ce cours permet ainsi de vérifier le développement de compétences qui caractérisent la formation définie pour le programme.

Nom du cours porteur	<i>Création cinématographique III</i>
No du cours porteur	530-484-EM
Objectif(s) ministériel(s) du cours porteur	
054U	Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en arts, lettres et communication.

6.1.2 Contexte de réalisation

À venir

6.1.3 Plan d'évaluation

À venir

6.2 Option *Littérature* (500.AH)

6.2.1 Identification du ou des cours

L'épreuve synthèse de programme (ESP) se déroule dans le cours porteur. Ce cours est l'aboutissement du programme d'études et les objectifs ministériels associés décrivent la cible à atteindre à son terme et exploitent les principaux apprentissages faits durant la formation. Ce cours permet ainsi de vérifier le développement de compétences qui caractérisent la formation définie pour le programme.

Nom du cours porteur	<i>Revue littéraire</i>
No du cours porteur	601-434-EM

Objectif(s) ministériel(s) du cours porteur
--

054U Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en arts, lettres et communication.
--

6.2.2 Contexte de réalisation

Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant travaillera à la production d'un numéro de revue littéraire en équipe pour laquelle chaque membre devra écrire deux textes (un critique et un de création). Elle ou il devra donc mettre à profit ses acquis critiques, analytiques et créatifs de manière à les réinvestir dans un projet original, et néanmoins ancré dans la culture contemporaine. Dans le processus, l'étudiante ou l'étudiant apprendra à évaluer son travail et ses acquis, à porter un regard critique sur sa propre démarche et celle de ses pairs.

L'élaboration et la réalisation d'un numéro de revue littéraire sont effectuées individuellement et en équipe (comité), selon les activités au calendrier.

La participation aux diverses tâches du comité est requise.

La rédaction d'un texte présentant la politique éditoriale et d'un texte de présentation du numéro de la revue est faite en équipe.

La rédaction des textes critique et de création est faite de façon individuelle.

Le bilan critique final est fait de façon individuelle.

La langue de rédaction de la revue et des textes d'analyse est le français.

Des présentations orales seront réalisées de façon individuelle ou en équipe.

6.2.3 Plan d'évaluation

Thème ou sujet : Production d'un spectacle théâtral

Compétences ministérielles (Portrait de la personne diplômée)	Étapes ou opérations	Productions ou réalisations (indicateurs)	Critères de performance	Pondération
<p>Élément de compétence : Concevoir un projet à partir de ses acquis (054U.1)</p> <p>Compétence (portrait de la personne diplômée): Analyser des œuvres littéraires situées dans leur contexte socio-culturel en appliquant des méthodes de recherche</p>	<p>Élaborer un projet de revue littéraire à vocation critique et de création.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Analyser des productions culturelles (revues, œuvres littéraires, performances etc.). – Structurer le projet à réaliser. – Réfléchir sur sa forme, dans un souci d'originalité. – Planifier le projet de revue littéraire. 	<p>Exemples de réalisations attendues:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Participation à la discussion et au débat. – Rédaction d'un projet de sommaire. – Rédaction des articles critiques. – Tableau synoptique des décisions éditoriales. – Travail écrit ou oral résumant la structure du projet à réaliser et une réflexion sur le résultat. 	<p>Relevé significatif de ses acquis.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Choix judicieux de ses acquis à transférer dans la réalisation du projet. – Élaboration structurée du projet. – Énonciation claire des éléments formels et conceptuels. – Souci d'originalité. 	10 %-40 %
<p>Élément de compétence : Réaliser le projet (054U.2)</p> <p>Compétence (portrait de la personne diplômée) :</p> <p>Utiliser différentes techniques et divers procédés d'expression permettant d'articuler les éléments constitutifs du langage dans un projet de création littéraire.</p>	<p>Réaliser le projet de revue littéraire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Faire le suivi du plan de travail. – Effectuer les étapes de la production de la revue. 	<p>**Exemples de réalisations attendues:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Rédaction d'un texte éditorial. – Rédaction d'un texte de présentation de la revue. – Rédaction d'un texte de création. – Présentation orale et écrite du projet de numéro (ligne 	<ul style="list-style-type: none"> – Planification appropriée des étapes et de l'échéancier de réalisation. – Réinvestissement original de ses acquis. – Ajustement continu tout au long de son travail. – Réalisation soignée du projet. 	20 %-60 %

Compétences ministérielles (Portrait de la personne diplômée)	Étapes ou opérations	Productions ou réalisations (indicateurs)	Critères de performance	Pondération
		directrice, politique éditoriale, sommaire équilibré, facture). – Révision des textes. – Graphisme. – Maquette de la page couverture. – Production de la version finale de la revue en format papier.		
Élément de compétence : Évaluer sa production au regard de ses acquis (054U.3) Compétence (portrait de la personne diplômée) : Critiquer des textes et des œuvres culturelles en utilisant des modèles d'analyse, et donner une forme littéraire à sa sensibilité et au rapport au monde qui en découle par l'écriture de textes de création.	Effectuer un bilan critique des acquis en lien avec la réalisation du projet de revue littéraire : – Élaborer une démarche réflexive sur la revue littéraire en observant le résultat. – Élaborer un bilan critique de l'ensemble du projet. – Comparer la revue publiée avec le projet de départ. – Identifier les forces et les faiblesses du projet sur le plan de la forme et du contenu.	Réalisation attendue : – Bilan critique démontrant la maîtrise des principaux acquis de sa formation.	– Identification précise des acquis jugés importants pour la réalisation du projet. – Analyse pertinente des écarts entre les intentions et les résultats. – Critique judicieuse des forces et des faiblesses de la production. – Évaluation pertinente de la planification du projet au regard des résultats. – Bilan pertinent de l'apport du projet à la poursuite des études.	10 %-40 %

Compétences ministérielles (Portrait de la personne diplômée)	Étapes ou opérations	Productions ou réalisations (indicateurs)	Critères de performance	Pondération
			<ul style="list-style-type: none"> – Respect des règles de présentation d'une production écrite. – Respect des règles du français. 	
Total				100 %
Évaluation de la langue			Pondération* 30 %	
Seuil de réussite				Minimum 60 %

* Pondération accordée à la qualité de l'expression orale et écrite du français, selon la procédure départementale (sauf pour les programmes *Arts, lettres et communication* de l'option *Langues et Aircraft maintenance* (ÉNA)).

6.3 Option Médias et journalisme (500.AH)

6.3.1 Identification du ou des cours

L'épreuve synthèse de programme (ESP) se déroule dans le cours porteur. Ce cours est l'aboutissement du programme d'études et les objectifs ministériels associés décrivent la cible à atteindre à son terme et exploitent les principaux apprentissages faits durant la formation. Ce cours permet ainsi de vérifier le développement de compétences qui caractérisent la formation définie pour le programme.

Nom du cours porteur	<i>Pratique du journalisme III</i>
No du cours porteur	530-454-EM
Objectif(s) ministériel(s) du cours porteur	
054U	Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en arts, lettres et communication.

6.3.2 Contexte de réalisation

À venir

6.3.3 Plan d'évaluation

À venir

6.4 Option Théâtre (500.AK)

6.4.1 Identification du ou des cours

L'épreuve synthèse de programme (ESP) se déroule dans le cours porteur. Ce cours est l'aboutissement du programme d'études et les objectifs ministériels associés décrivent la cible à atteindre à son terme et exploitent les principaux apprentissages faits durant la formation. Ce cours permet ainsi de vérifier le développement de compétences qui caractérisent la formation définie pour le programme.

Nom du cours porteur	<i>Production théâtrale autonome</i>
No du cours porteur	560-424-EM
Objectif(s) ministériel(s) du cours porteur	
054U	Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en arts, lettres et communication.

6.4.2 Contexte de réalisation

L'étudiant ou l'étudiante devra concrétiser un projet de spectacle théâtral qu'il ou elle concevra parallèlement dans le cours Conception théâtrale autonome (560-414-EM). Il ou elle devra travailler à l'interprétation de son personnage, mais aussi à la production au sein d'une équipe technique (mise en scène, scénographie, éclairage, accessoires de jeu et de scène, costumes, maquillages, environnement sonore).

Il s'agit donc de l'intégration de tous les savoirs acquis dans son parcours : l'analyse d'une œuvre dramatique, l'expression de sa pensée créatrice et l'interprétation d'une œuvre.

L'activité d'Intégration des acquis dans un projet de spectacle théâtral consistera en la présentation du projet et pourra se faire oralement, dans des tables rondes, ou par écrit dans des textes présentant le projet et les impératifs reliés à sa réalisation (individuellement ou en équipes).

La réalisation du projet de création consistera en un travail remis sous forme de plans de travail, d'échéanciers commentés, de cahiers de mise en place et de régie, entre autres (individuellement ou en équipes).

L'évaluation de sa production au regard de ses acquis : consistera en un bilan écrit du travail accompli.

6.4.3 Plan d'évaluation

Thème ou sujet : Production d'un spectacle théâtral

Compétences ministérielles (Portrait de la personne diplômée)	Étapes ou opérations	Productions ou réalisations (indicateurs)	Critères de performance	Pondération
<p>Élément de compétence : Concevoir un projet à partir de ses acquis. (054U.1)</p> <p>Compétence (portrait de la personne diplômée): Analyser des œuvres littéraires et théâtrales dans leur contexte socioculturel en appliquant des méthodes de recherche.</p>	<p>Réactiver les connaissances acquises dans les cours des sessions précédentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Créer des liens avec les connaissances acquises dans les autres cours; – Faire preuve d'esprit de synthèse en établissant des liens logiques entre les idées de conception et leur matérialisation sur scène. 	<ul style="list-style-type: none"> – Situer le projet dans un contexte plus vaste comme l'histoire du théâtre contemporain. – Défendre la valeur esthétique, sémantique ou idéologique. 	<ul style="list-style-type: none"> – Relevé significatif de ses acquis. – Choix judicieux de ses acquis à transférer dans la réalisation du projet. – Élaboration structurée du projet. – Énonciation claire des éléments formels et conceptuels. – Souci d'originalité. 	10 % – 40 %
<p>Élément de compétence : Réaliser le projet (054U.2)</p> <p>Compétences (portrait de la personne diplômée): Exprimer sa pensée créatrice à travers le langage théâtral dans une production Interpréter une scène théâtrale et critiquer des pièces en utilisant des modèles d'analyse</p>	<p>Produire des éléments spectaculaires : mise en scène, décors, costumes, éclairages, environnement sonore :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Accomplir le travail technique requis ; – Démontrer l'originalité de son travail ; – Connaître et exécuter ses déplacements et annoter son texte en conséquence ; – Accomplir le travail technique requis ; 	<ul style="list-style-type: none"> – Dresser la liste des étapes de production. – Organiser le travail à accomplir. – Participer à la réalisation. – Se charger d'organiser et d'assister à des réunions de production où des liens seront établis entre ce qui a été conçu dans le cadre du cours de Conception théâtrale et ce qui sera réalisé concrètement ici lors du travail de production. 	<ul style="list-style-type: none"> – Planification appropriée des étapes et de l'échéancier de réalisation. – Réinvestissement original de ses acquis. – Ajustement continu tout au long de son travail. – Réalisation soignée du projet. 	20 % – 60 %

Compétences ministérielles (Portrait de la personne diplômée)	Étapes ou opérations	Productions ou réalisations (indicateurs)	Critères de performance	Pondération
	<ul style="list-style-type: none"> – Faire preuve d’ouverture d’esprit lorsque des ajustements sont nécessaires. Présenter le spectacle devant public : <ul style="list-style-type: none"> – Interpréter le texte. 			
Élément de compétence : Évaluer sa production au regard de ses acquis. (054U.3) Compétence (portrait de la personne diplômée): Interpréter une scène théâtrale et critiquer des pièces en utilisant des modèles d'analyse	Identifier l’atteinte de ses objectifs de création : <ul style="list-style-type: none"> – Faire preuve d’un recul analytique en posant un regard sur son travail. – Dresser le bilan de son projet de création et de ses acquis de formation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ sur sa démarche de création; ▪ sur son raisonnement critique. 	<ul style="list-style-type: none"> – Dresser un bilan final du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> – Identification précise des acquis jugés importants pour la réalisation du projet. – Analyse pertinente des écarts entre les intentions et les résultats. – Critique judicieuse des forces et des faiblesses de la production. – Évaluation pertinente de la planification du projet au regard de ses résultats. – Bilan pertinent de l’apport du projet à la poursuite des études. – Respect des règles de présentation d’une production écrite. 	10 % – 40 %

Compétences ministérielles (Portrait de la personne diplômée)	Étapes ou opérations	Productions ou réalisations (indicateurs)	Critères de performance	Pondération
Total				100 %
Évaluation de la langue			Pondération* 30 %	
Seuil de réussite				Minimum 60 %

* Pondération accordée à la qualité de l'expression orale et écrite du français, selon la procédure départementale (sauf pour les programmes *Arts, lettres et communication* de l'option *Langues et Aircraft maintenance* (ÉNA)

6.5 Option *Langue* (500.AL)

6.5.1 Identification du ou des cours

L'épreuve synthèse de programme (ESP) se déroule dans le cours porteur. Ce cours est l'aboutissement du programme d'études et les objectifs ministériels associés décrivent la cible à atteindre à son terme et exploitent les principaux apprentissages faits durant la formation. Ce cours permet ainsi de vérifier le développement de compétences qui caractérisent la formation définie pour le programme.

Nom du cours porteur	Projet intégré de création et recherche en langues
No du cours porteur	604-424-EM
Objectif(s) ministériel(s) du cours porteur	
054U	Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en arts, lettres et communication.
054Z	Communiquer en anglais (niveau avancé pour l'utilisateur indépendant).

6.5.2 Contexte de réalisation

Dans le cadre de la dernière étape de sa formation, l'étudiant ou l'étudiante réalisera un projet qui reflètera son parcours en langues.

Ce projet permettra de mettre en valeur les apprentissages réalisés dans les domaines linguistiques, culturels et méthodologiques, tout en développant, sa créativité, sa capacité d'analyse et son sens critique.

Les étapes de production du projet pourront être faites en équipes ou de manière individuelle.

Le projet pourra, entre autres, prendre la forme d'un balado, d'une vidéo, d'un essai, d'une étude comparative, littéraire, linguistique, ou culturelle.

Le projet sera rédigé en anglais. La révision et la correction des erreurs de langage et de registre seront réalisées en équipes.

La réflexion individuelle sur les étapes et les choix du processus de création, l'intégration des connaissances, les habiletés, leurs effets sur sa création et les forces et faiblesses de la production finale seront présentés par écrit.

Les résultats de l'analyse (autocritique) seront présentés oralement en classe.

6.5.3 Plan d'évaluation

Thème ou sujet : Projet intégré de création et de recherche en langues.

Compétences ministérielles (Portrait de la personne diplômée)	Étapes ou opérations	Productions ou réalisations (indicateurs)	Critères de performance	Pondération
<p>Élément de compétence : Concevoir un projet à partir de ses acquis (054U.1)</p> <p>Compétence (portrait de la personne diplômée): <i>Analyser l'influence d'œuvres majeures de la culture occidentale, dans une langue autre que la langue d'enseignement.</i></p>	<p>Concevoir et planifier le projet de création et de recherche en langues :</p> <ul style="list-style-type: none"> – À la suite d'une réflexion, identifier les acquis en langues et cultures, en linguistique, en traduction et en littérature qui sont les plus pertinents pour le projet. – Déterminer les éléments formels et conceptuels, dans un souci d'originalité. – Préparer un plan de réalisation du projet : stratégies, contraintes et échéancier. – Élaborer une esquisse du contenu. 	<p>Exemples de réalisations attendues:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Réflexion écrite et table ronde sur les connaissances acquises en langues et cultures, en linguistique, en traduction et en littérature. – Présentation orale du sujet choisi ainsi que de la forme, du concept, de la finalité et de la méthodologie retenus. – Présentation écrite du sujet choisi ainsi que de la forme, du concept, de la finalité et de la méthodologie retenus. – Rédaction d'une ébauche du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> – Relevé significatif de ses acquis. – Choix judicieux de ses acquis à transférer dans la réalisation du projet. – Élaboration structurée du projet. – Énonciation claire des éléments formels et conceptuels. – Souci d'originalité. 	20 %-30 %
<p>Éléments de compétences : Réaliser le projet (054U.2) Rédiger un texte (054Z.4)</p> <p>Compétences (portrait de la personne diplômée) :</p>	<p>Réaliser le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Mobiliser les acquis et les réinvestir dans la réalisation du projet. 	<p>Exemples de réalisations attendues:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Production d'un travail écrit individuel créatif fondé sur une recherche en suivant la 	<ul style="list-style-type: none"> – Planification appropriée des étapes et de l'échéancier de réalisation. – Réinvestissement original de ses acquis. 	45 %-60 %

Compétences ministérielles (Portrait de la personne diplômée)	Étapes ou opérations	Productions ou réalisations (indicateurs)	Critères de performance	Pondération
<p><i>Produire une création dans une langue autre que la langue d'enseignement.</i></p> <p><i>Communiquer sa pensée dans une langue autre que la langue d'enseignement.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger le projet pour ensuite le réaliser dans la forme souhaitée. - Suivre les étapes du plan de travail. 	<p>méthodologie appropriée et en réinvestissant de façon originale les acquis du programme.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Application de techniques d'expression. - Révision de l'expression écrite avec une attention aux erreurs de langage et de registre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ajustement continu tout au long de son travail. - Réalisation soignée du projet. - Écrit suivi, clair et intelligible qui respecte les règles d'usage de la mise en page et de l'organisation. - Orthographe et ponctuation relativement exactes, mais pouvant subir l'influence de la langue maternelle. 	
<p>Élément de compétence : Évaluer sa production au regard de ses acquis (054U.3) Exprimer oralement un message (054Z.3) Compétence (portrait de la personne diplômée) : <i>Communiquer sa pensée dans une langue autre que la langue d'enseignement.</i></p>	<p>Évaluer et analyser l'intégration de ses acquis, ainsi que leurs effets sur la réalisation du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relater les différentes étapes du processus de création. - Argumenter de l'utilité des choix de son processus de création. - Identifier les forces et les faiblesses du travail. 	<p>Exemples de réalisations attendues:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réflexion écrite sur le processus de création et le choix des éléments. - Présentation orale individuelle de l'autocritique portant sur sa démarche de création. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification précise des acquis jugés importants pour la réalisation du projet. - Analyse pertinente des écarts entre les intentions et les résultats. - Critique judicieuse des forces et des faiblesses de la production. - Évaluation pertinente de la planification du projet au regard des résultats. - Bilan pertinent de l'apport du projet à la poursuite des études. - Respect des règles de présentation d'une production écrite. 	20%-30 %

Compétences ministérielles (Portrait de la personne diplômée)	Étapes ou opérations	Productions ou réalisations (indicateurs)	Critères de performance	Pondération
			<ul style="list-style-type: none"> - Communication spontanée présentant un bon contrôle grammatical, ne donnant pas l'impression d'avoir à restreindre son message et avec un degré de formalisme adapté à la circonstance. - Aisance et spontanéité dans la communication de manière qu'une interaction soutenue avec des locuteurs natifs soit tout à fait possible sans entraîner de tension. - Mise en valeur de la signification personnelle de faits et d'expériences, exposition de ses opinions et défense de celles-ci avec pertinence par des explications et des arguments. - Prononciation et intonation claires et naturelles. - (Respect des règles du français.*) 	
Total				100%
Seuil de réussite				Minimum 60 %

* Ce critère ne sera pas évalué pour les programmes *Arts, lettres et communication - option Langues et Aircraft maintenance* (ÉNA).

Note : Le niveau d'utilisation d'Intelligence artificielle générative sera à déterminer en temps et lieu.